

Le développement durable à l'OFCL



Impressum

Éditeur

Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL)

Coordination

Vera Kämpfen

Rédaction

Caroline Schnellmann

Illustrations

Hélène Binet, David Hiepler, Inho Lee, Damian Poffet, Rolf Siegenthaler

Mise en page

Team Layout et Web de l'OFCL

Distribution

OFCL, Ventes des publications fédérales, 3003 Berne

www.publicationsfederales.admin.ch

No d'art. 620.020.f

Print on Demand sur papier recyclé Refutura: 100 % papier recyclé, Ange Bleu, certifié FSC, Nordic Swan, neutre en carbone

Le développement durable à l'OFCL



Chère lectrice, cher lecteur,

L'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) joue un rôle majeur dans le développement durable au sein de l'administration fédérale. En sa qualité d'office gérant les ressources, il fournit les infrastructures de construction et les instruments à l'administration fédérale civile. L'accomplissement de ces tâches implique une application exemplaire par l'OFCL de la [stratégie pour le développement durable du Conseil fédéral](#) et de [l'agenda 2030 de l'ONU](#).

À titre d'exemple, le bâtiment B à la Guisanplatz à Berne est le premier bâtiment administratif à s'être vu décerner la plus haute distinction du Standard Construction Durable Suisse SNBS – Bâtiment. Les véhicules à faibles émissions pour un coût égal aux véhicules thermiques contribuent également à un meilleur bilan écologique.

En 2019, l'OFCL a adopté une stratégie en matière de durabilité pour ancrer ce principe dans sa pratique. Cette stratégie vise à promouvoir l'intégration du développement durable dans les activités et les projets de l'OFCL.

La présente brochure illustre, à l'aide d'exemples concrets, la contribution de l'OFCL au développement durable.

Je vous souhaite une agréable lecture.



Martin Frösch,
Responsable de l'équipe durabilité de l'OFCL



Domaine Constructions

Le domaine Constructions de l'OFCL est chargé des services de la construction et des immeubles (SCI) de la Confédération pour l'administration fédérale civile. Conformément à [l'ordonnance concernant la gestion de l'immobilier et la logistique de la Confédération](#) (OILC, art. 9), les SCI doivent tenir compte de manière équilibrée, dans toutes les phases de la gestion de l'immobilier, des trois dimensions du développement durable que sont la société, l'économie et l'environnement. Le DFF a donc défini des [directives concernant la gestion immobilière durable](#), qui sont approfondies dans les feuilles d'information et les recommandations de la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrages publics (KBOB).

Le domaine Constructions de l'OFCL est en outre responsable de la mise en œuvre du schéma directeur 2024 concernant l'utilisation des bâtiments (UK 2024). L'objectif est de réduire les coûts d'hébergement sur le long terme dans l'agglomération bernoise et de concentrer les postes de travail en priorité dans les campus et les clusters bien desservis par les transports publics. Les nouveaux centres administratifs, en plus de concentrer les postes de travail, offrent une meilleure exploitation de la synergie, une efficacité énergétique accrue et de nombreuses possibilités d'utilisation, permettant ainsi de réduire les coûts liés au cycle de vie.

Le 3 juillet 2019, le Conseil fédéral a adopté le train de mesures sur le climat. Son objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'administration fédérale civile de 50 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2006. Il incombe aux SCI d'élaborer les concepts d'application concernant l'assainissement des bâtiments, la production d'électricité et de chaleur ainsi que les bornes de recharge.

Le 2 septembre 2020, le Conseil fédéral a mandaté la mise en œuvre de ces concepts.

Les mesures principales à appliquer pour l'OFCL sont, en dehors du respect général des normes de durabilité dans le remplacement obligatoire du chauffage au mazout d'ici 2030, la construction d'installations photovoltaïques (IPV) sur les toits et façades qui s'y prêtent ainsi que la mise en place d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques de l'administration fédérale.

Le Standard Construction Durable Suisse SNBS – Bâtiment est un programme global pour la construction durable en Suisse. Il prévoit d'inclure autant que possible les besoins de la société, de l'économie et de l'environnement dans la construction des écoles, des habitations et des bâtiments administratifs, sans jamais perdre de vue le cycle de vie immobilier. L'OFCL a recours au SNBS pour les grands projets de construction. Par voie de conséquence, l'Office souhaite obtenir une certification pour les bâtiments administratifs stratégiques. Les bâtiments administratifs de la [Guisanplatz](#) à Berne et de la rue Pulverstrasse à Ittigen ont servi de projets pilotes. Le bâtiment B de la Guisanplatz à Berne est le premier à recevoir la certification «Platine», plus haute distinction du SNBS. Le bâtiment de la Pulverstrasse a reçu quant à lui la certification «Or».

L'OFCL partage ses connaissances et son savoir-faire en matière de construction durable avec les maîtres d'ouvrages publics, mais également avec la Communauté d'intérêts des maîtres d'ouvrage professionnels privés (CIMP). Ces activités se déroulent dans le cadre de la KBOB. Cette dernière publie, en collaboration avec ses partenaires, des recommandations et représente la Confédération au sein du Comité ecobau (association des offices et des services de construction de la Confédération, des cantons et des villes).

Bâtiment administratif Guisanplatz 1 – Bâtiment B, Berne

Superficie totale:
19'000 m²

Année de construction:
2014 - 2019

Investissement total:
CHF 120 millions

Usagers:
Office fédéral de
l'armement (armasuisse) et Office fédéral
de la protection de la
population (OFPP)

Site et bâtiment

Le site au nord de la Guisanplatz a servi d'arsenal pendant plus d'un siècle. Aujourd'hui, il fait partie du pôle de développement du Wankdorf du canton de Berne, et des huit sites du schéma directeur UK 2024 destinés à concentrer les postes de travail des différents offices fédéraux. La reconversion du site en centre administratif de la Confédération a commencé en 2013 à la suite d'un concours de projet lancé en 2009. Pendant la première étape de cette reconversion, qui a duré jusqu'à 2019, des locaux administratifs ont été installés dans la vieille blanchisserie de l'ancien arsenal, un entrepôt a été transformé en bureaux et un nouveau bâtiment (le bâtiment B) a été construit au sud-est du site. Il héberge l'Office fédéral de l'armement (armasuisse) et l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Aménagé autour d'un atrium, ce bâtiment de cinq étages est en mesure d'accueillir près de 1200 collaborateurs grâce au multispaces. D'ici 2025, un bâtiment supplémentaire sera érigé dans la deuxième étape de construction.

Développement durable: certification «Platine»

Le nouveau centre administratif de la Guisanplatz est situé idéalement près d'une station de tram et d'un arrêt de bus, à quelques minutes à pied de la gare (train régional). Grâce à un rapport favorable entre surface de terrain et surface utile, le site fait bon usage de l'espace disponible. La reconversion d'un bâtiment historique, et donc l'utilisation d'un ancien entrepôt comme base pour le gros œuvre du nouveau bâtiment administratif, a permis de maintenir la part d'énergie grise consommée à un minimum. L'utilisation de matériaux recyclés et la décision de ne pas appliquer de finition aux sols intérieurs y ont également contribué. Le nouveau bâtiment pour l'OFPP et armasuisse est un modèle en termes de durabilité. Il remplit non seulement les critères des labels MINERGIE-P-ECO® et Gutes Innenraumklima (bon climat intérieur, GI), mais il est également un projet pilote pour le SNBS et le premier bâtiment administratif suisse à se voir décerner la certification «Platine» du SNBS.



Contexte local

Le lieu garde son identité grâce à la réutilisation d'un élément de l'ancien bâtiment. Grâce à sa situation en ville et sa construction compacte, le site a permis une utilisation efficiente et respectueuse de l'environnement.

Confort

Le vaste atrium du bâtiment B sert d'espace d'échange et de rencontre. Il apporte une lumière naturelle aux postes de travail, aménagés selon la solution multispace qui crée un environnement souple et fonctionnel pour les collaborateurs.

Culture du bâti

La réalisation d'un concours de projet garantit la qualité architecturale des bâtiments et favorise la culture du bâti.

Économie régionale

La réinstallation de près de 4000 postes de travail valorise le quartier du Breitenrain et renforce le commerce local.

Coûts

Les frais de raccordement à l'eau, au réseau électrique et autres ont été limités grâce à la structure déjà existante et à l'emplacement du site. La construction compacte permet une utilisation économique du bâtiment B. La maintenance et l'entretien sont facilités par une séparation claire des installations techniques et du bâtiment, la flexibilité d'utilisation se voit améliorée et les coûts de cycle de vie réduits, notamment en comparaison avec des bâtiments de même taille. Le bâtiment B dispose d'une bonne longévité grâce aux dernières techniques de construction. Les synergies peuvent se développer afin de réduire les coûts pour l'administration fédérale grâce à la concentration des postes de travail.

Accessibilité

La concentration des postes de travail en un endroit bien desservi par les transports publics permet de réduire l'utilisation de véhicules privés et les trajets.

Écologie du bâtiment

Ce bâtiment se distingue par sa forme compacte, l'utilisation de matériaux recyclés et recyclables, la séparation des systèmes ainsi que ses sols intérieurs sans finition.

Approvisionnement en énergie

Le chauffage et la climatisation des bâtiments du site sont assurés par un système centralisé de pompes à chaleur et de pieux énergétiques. L'électricité provient en partie des installations photovoltaïques du site.

Bâtiment administratif Pulverstrasse 13, Ittigen

Superficie totale:
19'500 m²

Année de construction:
2017 - 2020

Investissement total:
CHF 76,8 millions (pré-
investissement pour le
sous-sol lors de la deu-
xième étape compris)

Usagers:
Office fédéral des rou-
tes (OFROU) et Office
fédéral de l'énergie
(OFEN)

Site et bâtiment

Le campus administratif à Ittigen fait partie des lieux concernés par le schéma directeur UK 2024. Il a été agrandi par l'ajout d'un bâtiment de sept étages pour accueillir l'Office fédéral des routes (OFROU) et l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Les zones dédiées aux postes de travail du bâtiment se situent dans des structures en bois et en béton aménagées autour d'un noyau en béton où se trouvent également toutes les salles de réunion et les pièces annexes. Le bâtiment dispose en outre d'un atrium en son centre, à partir duquel les escaliers s'élancent tels des sculptures en béton. La façade extérieure se compose d'éléments préfabriqués en verre et en bois qui lui confèrent un aspect organique.

Développement durable

Le site a été assaini avant de réaliser l'extension du campus. En plaçant la durabilité au centre de la planification, ce bâtiment a servi de projet pilote pour la nouvelle norme SNBS. Le concept d'efficacité énergétique SIA ainsi que les objectifs de la société à 2000 watts ont été pris en compte. La consommation de chauffage est nettement réduite grâce à une enveloppe de bâtiment efficace et une structure compacte. Le chauffage est assuré par des pompes à chaleur qui puisent l'énergie thermique d'un centre de calcul voisin. En été, les stores vénitiens protègent de la chaleur, tandis que l'eau de source locale apporte de la fraîcheur. Les besoins en énergie primaire sont par conséquent inférieurs aux valeurs limites définies par le label MINERGIE-P. Une partie de l'électricité est fournie par les panneaux photovoltaïques sur le toit, le reste est d'origine hydroélectrique. L'alimentation du bâtiment est ainsi totalement issue d'énergies renouvelables. Le projet s'est vu décerner la certification SNBS «Or».



Contexte local

Le nouvel espace extérieur offre un espace vert et de détente attrayant, avec une biodiversité fonctionnelle. Il est en outre accessible au public. La commune profite également de l'assainissement et du développement de la friche industrielle.

Confort

Le bâtiment offre un confort optimal aux collaborateurs grâce à une vue sur la nature, un éclairage agréable et une aération efficace. La qualité de l'air est garantie par l'utilisation de matériaux naturels. Le restaurant du personnel se trouve au rez-de-chaussée. L'aménagement des postes de travail selon la solution multispaces crée un environnement souple et fonctionnel pour les collaborateurs.

Culture du bâti

La réalisation d'un concours de projet garantit la qualité architecturale et favorise la culture du bâti.

Économie régionale

La reconversion du site permet la réinstallation de postes de travail qui valorisent la zone et stimulent le commerce local. La proportion de trajets en train des collaborateurs du DETEC entre Berne et Ittingen est plus équilibrée. Le bois utilisé provient exclusivement de hêtres, de sapins et d'épicéas locaux afin de promouvoir l'industrie du bois suisse.

Coûts

L'utilisation de matériaux de haute qualité et la structure solide du bâtiment lui confèrent une longue durée de vie. Combinés aux locaux polyvalents et adaptables du bâtiment, ils contribuent à la réduction des coûts du cycle de vie. Des synergies sont exploitées afin de réduire les coûts pour l'administration fédérale grâce à la concentration des postes de travail.

Assainissement et biodiversité

La parcelle contaminée ayant été assainie et dépolluée, elle n'est plus considérée comme un site pollué. La voie est donc libre pour la renaturation du site. Les arbres et les buissons ont été sélectionnés dans le respect de la biodiversité.

Accessibilité

Le site est bien desservi par les transports publics, et la proximité entre les unités administratives permet de réduire le nombre de trajets en interne ainsi que l'utilisation des véhicules privés.

Approvisionnement en énergie

Grâce à l'utilisation exclusive d'énergies renouvelables, le nouveau bâtiment ne génère aucune émission de CO₂. L'installation d'un éclairage LED permet de réduire la consommation d'électricité. Les besoins du bâtiment sont couverts par des panneaux photovoltaïques sur le toit ou de l'hydroélectricité.

Technique de construction

À l'exception du noyau, le bâtiment se compose d'un mélange de bois et de béton. Cette technique permet de réduire la consommation d'énergie grise et de préserver les ressources naturelles.

Bâtiment administratif Eichenweg 3, Zollikofen

Superficie totale:
33'115 m²

Année de construction:
2018 - 2021

Investissement total:
CHF 99,7 millions

Usager:
Office fédéral de
l'informatique et de la
télécommunication
(OFIT), Centre de servi-
ces informatiques CSI-
DFJP, Centre de services
informatiques du DEFR
ISCeco

Site et bâtiment

Le site Meielen Nord fait partie du pôle de développement de la gare Zollikofen / Münchenbuchsee du canton de Berne. Selon le schéma directeur UK 2024, différents offices de l'administration fédérale doivent être réunis sur le terrain des anciens réservoirs de stockage.

La structure rectangulaire du site et de ses quatre bâtiments de hauteurs différentes résulte d'un concours portant sur l'étude et la réalisation en deux étapes.

Le premier bâtiment construit accueille depuis 2013 une partie des locaux de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT). Le bâtiment de la deuxième étape (2018-2021) dispose de neuf étages érigés autour d'une cour intérieure. Il peut accueillir 1160 postes de travail. L'intérieur du bâtiment est conçu et aménagé selon la solution multispace de l'OFCL, offrant des postes de travail, des salles de réunions et des zones de repos polyvalents.

Développement durable: valorisation du site

Avant 2011, le site Meielen Nord était encore une friche industrielle. Le terrain a été complètement dépollué pour la réaffectation par la Confédération. L'emplacement à proximité de la gare de Zollikofen est idéal. La durabilité était la priorité dans la construction de ces quatre bâtiments. Elle était un critère déterminant des deux concours. Tous les bâtiments remplissent les critères des labels MINERGIE-P-ECO® et GI.

La certification SNBS est visée pour le bâtiment de la deuxième étape. Le bâtiment séduit par sa forme compacte et sa polyvalence qui permettent un fonctionnement économique et écologique, ainsi qu'une flexibilité d'adaptation aux besoins futurs. Le site est également valorisé par son espace extérieur naturel.



Contexte local

Le démantèlement du réservoir, l'assainissement du terrain et la création d'un nouvel espace extérieur de qualité apportent une plus-value pour les habitants de Zollikofen ainsi que les collaborateurs de la Confédération.

Confort

L'architecture et l'aménagement de l'intérieur du bâtiment de la deuxième étape offrent un confort exceptionnel aux collaborateurs. L'aménagement choisi ainsi que la solution multispace favorisent un modèle de travail flexible.

Culture du bâti

La réalisation d'un concours portant sur l'étude et la réalisation pour l'aménagement du site garantit la qualité architecturale et favorise la culture du bâti.

Économie régionale

Le site dispose à la fin des travaux de près de 3500 postes de travail. Sa reconversion permet de stimuler l'économie locale et d'augmenter l'attractivité de la commune de Zollikofen, que ce soit pour y habiter ou y travailler.

Coûts

La concentration des postes de travail en un seul endroit réduit les charges économiques de l'administration fédérale, exploiter les synergies et se répercute positivement sur les coûts. Grâce à sa forme compacte et son bon rapport surface utile/surface de bâtiment, les coûts d'investissement et d'exploitation sont réduits, et par conséquent les coûts du cycle de vie. La grande polyvalence que la structure, la construction et les installations techniques confèrent au bâtiment permettent également de limiter les coûts du cycle de vie.

Accessibilité

La concentration des postes de travail en un seul endroit permet de diminuer le nombre de trajets entre les offices fédéraux. La proximité des transports publics encourage leur utilisation, tandis que les bornes de recharge pour véhicules électriques favorisent la mobilité écologique.

Écologie du bâtiment et approvisionnement en énergie

Ce bâtiment se distingue par ses matériaux écologiques, la séparation des systèmes, l'approvisionnement exclusif en énergies renouvelables, notamment grâce à des sondes géothermiques, sa forme compacte ainsi que par les mesures en place pour son refroidissement en été.

Ambassade de Suisse à Séoul

Superficie totale:
3'540 m²

Année de construction:
2017 - 2018

Investissement total:
CHF 15,2 millions

Usagers: ambassade
suisse, Swiss Business
Hub, Tourisme suisse,
ambassadeurs (résidence)

Bâtiment

Les bâtiments sur le territoire de la Confédération à Séoul arrivaient à la fin de leurs cycles de vie et devaient être remplacés. Le concours de projet international a été remporté par le bureau d'architecture suisse Burckhardt+Partner, qui a proposé une interprétation contemporaine d'une maison coréenne traditionnelle. Ces Hanok ont presque toutes disparues du centre-ville de Séoul. Entourée d'immeubles, l'ambassade suisse est une véritable oasis de tranquillité. Le bâtiment en U entoure une cour intérieure évocatrice vers laquelle toutes les pièces sont orientées. L'auvent protège les usagers du mauvais temps et des regards indiscrets. La façade extérieure est faite de béton brut et de bois traditionnel, dont l'élégant grain est apparent. La façade donnant sur la cour combine verre et bois clair. Elle est réalisée sur une construction à poteaux/traverses inspirée de l'architecture traditionnelle locale.

Développement durable

es normes de construction et énergétiques suisses sont plus strictes que celles de la Corée du Sud. Tandis que les bâtiments coréens sont conçus pour une durée de vie de 20 ans environ, le bâtiment de l'ambassade respecte les exigences suisses en matière de cycle de vie. Des énergies renouvelables sont également utilisées. Ainsi, la pompe à chaleur à sondes géothermiques ne produit pas seulement de la chaleur en hiver, mais également de la fraîcheur en été. L'énergie utilisée provient du sol à 80 %. Des capteurs sont installés pour éviter que l'espace intérieur ne surchauffe en été. Les installations photovoltaïques sur le toit couvrent 42 % de la consommation électrique annuelle, et des panneaux solaires fournissent une quantité d'eau chaude qui correspond à la consommation d'une famille de quatre personnes. Le système de récupération d'eau de pluie permet d'arroser le jardin et alimente les toilettes. La construction à l'aide de matériaux hybrides bois/béton préserve les ressources naturelles et contribue à la dimension durable du projet. L'ambassade suisse de Séoul s'est vu décerner le prix Korean Architecture Excellence Award pour la catégorie bâtiments administratifs.



Intégration et identification

Le bâtiment, par sa pudeur, contraste avec les gratte-ciel qui l'entourent. Il s'intègre pourtant parfaitement dans ce contexte urbain. Son architecture inspirée des constructions traditionnelles permet à la population locale de s'y identifier et se l'approprier.

Partenariat

La planification et la réalisation furent l'œuvre d'un partenariat entre la Confédération, les architectes et des entreprises sud-coréennes. Les travaux ont été effectués presque exclusivement par des entreprises locales. Compte tenu des exigences de qualité supérieure à celles des bâtiments coréens, les entreprises locales ont pu bénéficier du transfert de savoir-faire entre les différents acteurs.

Exemplarité

L'ambassade suisse remplit la fonction de vitrine pour l'engagement de la Suisse dans le domaine du développement durable. L'OFCL souhaite être un modèle pour les acteurs étrangers afin de les inciter à s'orienter vers davantage de durabilité. Si bien que le bâtiment a reçu le prix Korean Architecture Excellence Award dans la catégorie bâtiments administratifs, passant pour l'occasion à la télévision coréenne.

Réduction des dépenses

L'exploitation de la parcelle appartenant à la Confédération permet de limiter les coûts, d'autant plus que la location au centre-ville de Séoul est rare et coûteuse. La concentration des services de l'ambassade, de la résidence et des lieux de représentation exploite les synergies. Elle permet, entre autres, de gagner du temps en limitant les trajets, de partager les installations techniques entre l'ensemble des lieux de représentation et d'utiliser la même infrastructure pour les différents événements.

Coûts d'exploitation réduits et technique de construction avantageuse

Grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables, les coûts d'exploitation restent limités. La combinaison de bois et de béton permet d'obtenir un bâtiment plus léger que la moyenne. Les fondations sont donc moins lourdes, et la construction par conséquent moins onéreuse.

Approvisionnement en énergie

L'isolation, particulièrement bonne pour la Corée du Sud, et l'utilisation d'énergies renouvelables permettent une exploitation du bâtiment respectueuse de l'environnement.

Technique de construction écologique

La technique de construction hybride bois/béton limite la consommation d'énergie grise et préserve les ressources naturelles. Les produits néfastes pour l'environnement ont été exclus des matériaux choisis.

Transports

Contrairement à de nombreux autres endroits de Séoul, l'ambassade suisse est bien desservie. Les collaborateurs comme les visiteurs peuvent s'y rendre en respectant l'environnement.



Domaine Logistique

Le domaine Logistique de l'OFCL a pour fonction de fournir des biens et des services à l'administration fédérale civile. Les bases légales correspondantes - la [loi fédérale sur les marchés publics \(LMP\)](#) et [l'ordonnance y relative \(OMP\)](#) - ont été révisées et sont entrées en vigueur au 1er janvier 2021. Elles encouragent une nouvelle culture en matière d'adjudication des marchés publics tenant davantage compte du développement durable, de la compétitivité et de l'innovation.

La nouvelle LMP exige une utilisation des deniers publics qui soit non seulement économique, mais qui ait également des effets économiques, écologiques et sociaux durables (art. 2, let. a, LMP). Par voie de conséquence, ce n'est plus l'offre la plus économique qui remporte le marché, mais la plus avantageuse (art. 41 LMP). Le législateur confère ainsi plus d'importance à la durabilité et aux critères d'adjudication détaillés dans l'art. 29 LMP qu'au prix.

L'OFCL tient aussi compte du développement durable dans ses procédures de marchés publics. En ce qui concerne les achats de biens et de services, les [principes directeurs](#) et les recommandations de la CA pour des achats publics durables s'appliquent à l'OFCL. Il intègre le rapport prix/prestations lié à l'ensemble des coûts du cycle de vie dans les critères d'adjudication.

Les achats dits durables sont réalisés de manière socialement responsable et conformément aux conventions sociales. Les prestations réalisées en Suisse ne peuvent être adjudgées qu'à des soumissionnaires qui respectent les dispositions relatives à la protection des travailleurs et à l'égalité de traitement salarial entre les hommes et les femmes (art. 12, al. 1 et 2, LMP). L'OFCL exige de la part de tous les soumissionnaires actifs dans le domaine de la durabilité sociale le respect des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), une agence spécialisée de l'ONU. L'interdiction du travail des enfants en fait notamment partie.

En ce qui concerne les achats écologiques, il ne s'agit pas seulement pour les soumissionnaires de recourir à des produits qui respectent la législation sur la protection de l'environnement. Il leur incombe aussi de sélectionner des produits qui ne sont peu ou pas néfastes pour l'environnement, et qui préservent les ressources tout au long du cycle de vie. La réalisation d'écobilans permet de prendre en compte le cycle de vie de tels produits. Ces bilans constituent la base des écolabels.

Véhicules à faibles émissions

Projet

L'adoption par le Conseil fédéral du train de mesures sur le climat du 3 juillet 2019 et du concept détaillé RUMBA 2020+ du 13 décembre 2019 prévoit, entre autres, des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la flotte de véhicules. Ainsi, à l'aide de différentes mesures, les émissions de carbone devront être réduites de 50 % d'ici 2030 par rapport aux chiffres de 2006. L'évolution des besoins en matière de mobilité impose également de nouvelles exigences au transport et à la flotte de véhicules de l'OFCL. C'est pourquoi ce dernier s'est fixé l'objectif de renouveler sur le long terme sa flotte avec des véhicules non polluants. Dans cette optique, trois premiers véhicules électriques ont été achetés en 2020 dans le cadre du remplacement prévu dans le processus de gestion de flotte.

À cet égard, l'intérêt s'est porté en premier lieu sur l'aspect environnemental de la durabilité. La réduction des émissions de CO₂ peut être calculée avec précision grâce aux données constructeur. En ce qui concerne la réduction des particules fines et des polluants atmosphériques, le choix s'est porté sur une démarche qualitative.

L'acquisition de véhicules électriques s'est faite en tenant compte du coût du cycle de vie (CCV), mais également des émissions de carbone, de particules fines et de polluants atmosphériques. Cette démarche s'appuie sur une fiche d'information de SuisseEnergie datant de février 2020, «Incidences environnementales des voitures de tourisme - aujourd'hui et demain», ainsi que sur l'étude de l'Institut Paul Scherer (PSI) "Die Umweltauswirkungen von Personenwagen - heute und morgen".

Développement durable

La décision d'achat s'est faite en comparant à chaque fois le véhicule électrique avec son équivalent thermique. Les véhicules électriques se distinguent nettement d'un point de vue écologique, pour un prix égal ou inférieur à celui des voitures thermiques.

Comparaison MAN e-TGE (MAN e-TGE) / VW-Crafter 2.0 TDI

CCV		Investissement	Frais annuels de fonctionnement	Coût annuel total	Différence CCV sur 11 ans
	MAN e-TGE	75'000.-	1'256.-	8'203.-	Pour une durée d'utilisation de 11 ans, le MAN e-TGE affiche un coût sensiblement identique.
	VW-Crafter 2.0 TDI	55'000.-	1'875.-	8'255.-	

Le MAN e-TGE n'émet pas de gaz à effet de serre (CO₂). Les véhicules thermiques équivalents produisent près 35,75 tonnes de CO₂ sur une période d'utilisation de 11 ans.

La quantité de particules fines et de polluants atmosphériques émise par le MAN e-TGE est nettement inférieure, car aucune combustion n'est nécessaire à son fonctionnement.

Comparaison Nissan e-NV 200 / VW-Caddy Fourgon 2.0 TDI

		Investissement	Frais annuels de fonctionnement	Coût annuel total	Différence CCV sur 11 ans
CCV	Nissan e-NV 200	42'000.-	866.-	4'865.-	Le Nissan e-NV 200 coûte près de CHF 1820.- de moins sur une durée d'utilisation de 11 ans.
	VW-Caddy 2.0 TDI	29'000.-	1'398.-	5'031.-	

Le Nissan e-NV 200 n'émet pas de gaz à effet de serre (CO₂). Les véhicules thermiques équivalents émettent près de 25,74 tonnes de CO₂ sur une période d'utilisation de 11 ans.

La quantité de particules fines et de polluants atmosphériques émise est nettement inférieure, car aucune combustion n'est nécessaire à son fonctionnement.

Société

La comparaison montre que le coût global d'un véhicule électrique est comparable ou inférieur lorsque l'on tient compte de la durée de vie, malgré un investissement initial plus important.

Économie

Les conducteurs ont suivi une formation sur la conduite écologique et la réduction de la pollution sonore. Chaque année, les chauffeurs suivent une formation OACP afin d'être à jour en ce qui concerne les exigences et la législation se rapportant à la circulation routière.

Environnement

L'acquisition de véhicules électriques contribue résolument à réduire les émissions de particules fines et de produits polluants, et en particulier de CO₂.

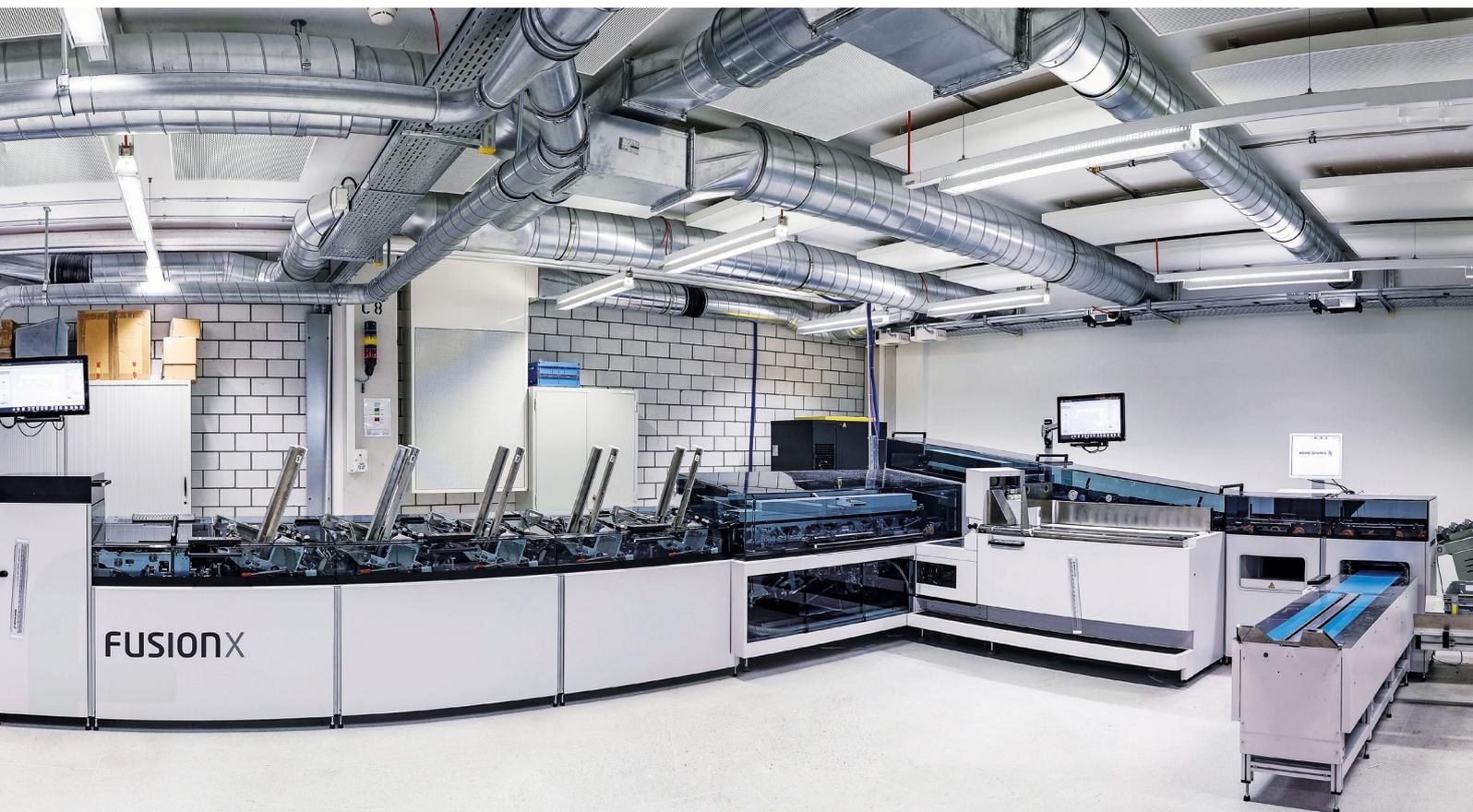
Nouveaux systèmes de mise sous pli

Projet

La division Logistique de l'OFCL est responsable, entre autres, de l'envoi en masse de données fédérales sensibles comme le passeport suisse, des factures, la correspondance de l'Administration fédérale des contributions (AFC) et de l'Administration fédérale des douanes (AFD), la correspondance du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) ainsi que des enquêtes statistiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ces dernières années, le volume de commandes d'envoi en masse a augmenté de l'ordre de 10 millions d'envois par an, et 90 % des commandes sont exécutées sous quatre jours ouvrables. Les systèmes de mise sous pli utilisés pour ces envois étaient arrivés à la fin de leurs cycles de vie. Le renouvellement de l'ensemble de ce parc de machines était nécessaire par l'intermédiaire d'un appel d'offres public OMC. Le projet de remplacement du système de mise sous pli a été mené à bien à l'été 2019.

Développement durable

Dans le cadre de cette acquisition OMC, le soumissionnaire devait notamment prouver qu'il respectait les dispositions relatives à l'écobilan, l'efficacité énergétique, la protection des travailleurs et les conditions de travail en vigueur ainsi que l'égalité de traitement salarial entre les hommes et les femmes. Comme pour toutes les acquisitions en vue du renouvellement d'un parc de machines, l'OFCL a tenu particulièrement compte de la dimension écologique, parallèlement aux critères d'évaluation techniques et économiques. Le nouveau parc de machines est plus rapide, plus efficace et techniquement plus sophistiqué que le précédent. Il permet de réduire les coûts de plus de la moitié, contribue à la réduction des émissions et allège la charge de travail des collaborateurs. Les coûts d'investissement et d'entretien sont également moindres. Les nouveaux systèmes de mise sous pli garantissent l'exhaustivité de chaque jeu de données. Polyvalents, ils répondent à tous les besoins des clients



Collaborateurs

La grande efficacité des nouveaux systèmes de mise sous pli réduit la charge de travail des collaborateurs, en particulier lors des pics de production. L'amélioration de l'ergonomie et de la sécurité dans le traitement des commandes a été relevée par les collaborateurs. Les processus de traitement assistés par ordinateur permettent d'automatiser les processus de réimpression lors d'erreurs de mise sous pli, l'identification des envois doubles ainsi qu'un certain nombre de fonctions de rapport et d'évaluation. La protection des documents est garantie sur l'ensemble du processus de traitement. Il en va de même pour l'exhaustivité des jeux de données (closed loop).

Clients

Les multiples possibilités d'utilisation des nouveaux systèmes de mise sous pli permettent de couvrir un large éventail des besoins des clients, et de gérer la variété de spécifications logistiques et postales. Les clients et la Poste n'ont pas été affectés par le changement de système.

Efficacité

Le traitement s'effectuait auparavant sur deux canaux. Les documents étaient assemblés à l'aide de rouleaux de papier individuels sans fin. Désormais, un seul rouleau de papier sans fin est nécessaire au fonctionnement des nouveaux systèmes de mise sous pli. Le risque de panne et de bourrage, la maintenance et l'entretien sont par conséquent réduits, et l'efficacité du traitement s'en trouve améliorée. Le remplacement du système a permis de réduire la valeur du parc d'un tiers et de réduire le nombre de systèmes en fonctionnement de cinq à trois. Les coûts d'investissement étaient donc comparativement faibles.

Utilisation flexible

Les nouveaux systèmes de mise sous pli permettent une utilisation flexible. Le traitement des impressions au format C5, C4, en continu ou alternées est automatisable.

Consommation électrique et émissions

Le nouveau parc de machines est plus rapide, plus performant et techniquement plus sophistiqué que le précédent. Les bénéfices pour l'environnement sont nombreux, en particulier en ce qui concerne la consommation électrique et les émissions de particules fines et d'oxydes d'azote. Ainsi, la consommation électrique a été réduite de plus de la moitié.

Gaspillage

Le nouveau parc, plus fiable, permet de réduire le gaspillage.

Numérisation des publications

Projet

Le Conseil fédéral a également abordé la question des dépenses liées aux documents et aux publications dans le cadre de la réforme structurelle. L'objectif pour 2017 était d'en réduire les coûts de CHF 6 millions, et par la suite de les diminuer encore de CHF 2 millions entre 2019 et 2021. Dans cette optique, quatre mesures ont été définies: l'arrêt de certaines publications, le regroupement et la standardisation des publications imprimées, le regroupement des prestations d'agence et la numérisation des publications.

L'OFCL applique ces mesures et a pu réaliser les économies souhaitées pour la période 2019-2020. C'est pourquoi le secteur Publications de l'OFCL est en contact permanent avec les offices fédéraux. La planification des publications, les projets de publication en cours et les modes de parution sont décidés par les secteurs et les offices lors des discussions budgétaires annuelles. L'utilité et la pertinence des publications existantes sont reconsidérées, et leur numérisation peut être envisagée. En 2020, les mesures prises ont permis de numériser près de 90 % des produits imprimés disponibles.

Le choix entre version numérique ou version papier favorise le recours aux publications électroniques, tandis que les produits imprimés traditionnels perdent de leur importance.

Les données sur les commandes passées par les clients pour les publications civiles, militaires et législatives de l'administration fédérale montrent que la préférence se porte sur les publications électroniques. Entre 2015 et 2020, les commandes de publications imprimées ont diminué de 25 %, et de 30 % en ce qui concerne les publications périodiques et sous abonnement.

Développement durable

La numérisation des publications n'est pas seulement avantageuse d'un point de vue économique. L'administration fédérale étant tenue de maintenir ses publications à jour, les supports numériques présentent à cet égard un net avantage par rapport aux versions imprimées. Ils permettent en outre de limiter la consommation de papier, qui a pu être considérablement réduite au cours des dernières années.



Société

Les citoyennes et citoyens suisses reçoivent des informations à jour dans un format numérique lisible et accessible. La numérisation des publications représente une étape importante dans l'intégration des nouveaux besoins des clients.

Économie

La numérisation croissante des publications, le conseil systématique aux offices fédéraux, l'abandon des publications imprimées ainsi que l'évolution des habitudes de consommation ont permis de réaliser les économies souhaitées. En outre, les locaux qui étaient destinés au stockage des publications sont réduits ou attribués à d'autres fonctions.

Environnement

La consommation de papier a nettement diminué grâce aux mesures appliquées. La proportion de papier recyclé utilisé pour les publications est passée de 32 à 68 %. Au final, ces mesures combinées permettent de réduire significativement les émissions polluantes.



Image à gauche:

Atrium du bâtiment administratif de la Guisanplatz

Illustration de couverture et verso:

Siège principal de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) à Fellestrasse 21, Berne
Construit en 2008 - 2010, d'après la norme Construction durable - Bâtiment SIA 112/1 et le label Minergie



Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL)
Fellerstrasse 21, 3003 Berne
Tél. +41 (0)58 465 50 00